

PARC EOLIEN DU FOND DU MOULIN
 COMMUNES DE CAULIERES, MEIGNEUX, SAINTE SEGREE
 ET D'EPLESSIER
 DEPARTEMENT DE LA SOMME



©MO architectes. Mission strictement limitée à l'édition des plans de permis de construire, en vue du dépôt du dossier, par le Maître d'ouvrage aux autorités compétentes.

MAITRISE D'ŒUVRE
MO ARCHITECTES

MAITRISE D'OUVRAGE
FOND DU MOULIN S.A.S



24, RUE DE STALINGRAD - 93310 LE PRE SAINT-GERVAIS
 T: 01 48 96 99 56 - F: 01 48 96 99 57
 atelier.moarchitectes@gmail.com

4, AVENUE LAURENT CELY - ASNIERES-SUR-SEINE
 T: 03 44 57 98 33
 info@ventsdu nord.fr

DOSSIER ADMINISTRATIF- ANNEXE 3

Date :22/03/2021 Indice : **D**



NOMENCLATURE

AR-01	DAE-01:	SITUATION
AR-02	DAE-02:	PLAN GENERAL
AR-03	DAE-03:	CARTE 1:50000
AR-04	DAE-04:	PLAN D'ENSEMBLE N°1 DU PARC EOLIEN
AR-05	DAE-05:	PLAN D'ENSEMBLE N°2 DU PARC EOLIEN
AR-06	DAE-06:	PLAN D'ENSEMBLE N°3 DU PARC EOLIEN
AR-07	DAE-08:	PLAN N°1 DU PARC EOLIEN
AR-08	DAE-09:	PLAN N°2 DU PARC EOLIEN
AR-09	DAE-10:	PLAN N°3 DU PARC EOLIEN
AR-10	DAE-11:	PLAN N°4 DU PARC EOLIEN
AR-11	DAE-13:	PLAN N°5 - POSTE DE LIVRAISON 1
AR-12	DAE-14:	PLAN N°6 - POSTE DE LIVRAISON 2

SOMMAIRE

MAITRISE D'ŒUVRE

MO ARCHITECTES

Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande du dossier administratif. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction même partielle est interdite sans accord écrit du bureau d'études. Les limites cadastrales issues des sections digitalisées sont données à titre indicatif, de même que les coordonnées des éoliennes en découlant. Ces positions sont suffisantes pour la phase du dossier administratif. Il est fortement conseillé de procéder à un bornage contradictoire afin de garantir au moins les limites des parcelles d'implantation avant les phases de travaux.

V:\NORDEX\62-VENTS DU NORD_Fond du Moulin\ArchiCAD\VENTS DU NORD_Fond du Moulin08_2021.pln

Date : 22/03/2021

Indice : **D**

DOSSIER ADMINISTRATIF
ANNEXE 3
**PARC EOLIEN DU
FOND DU MOULIN**

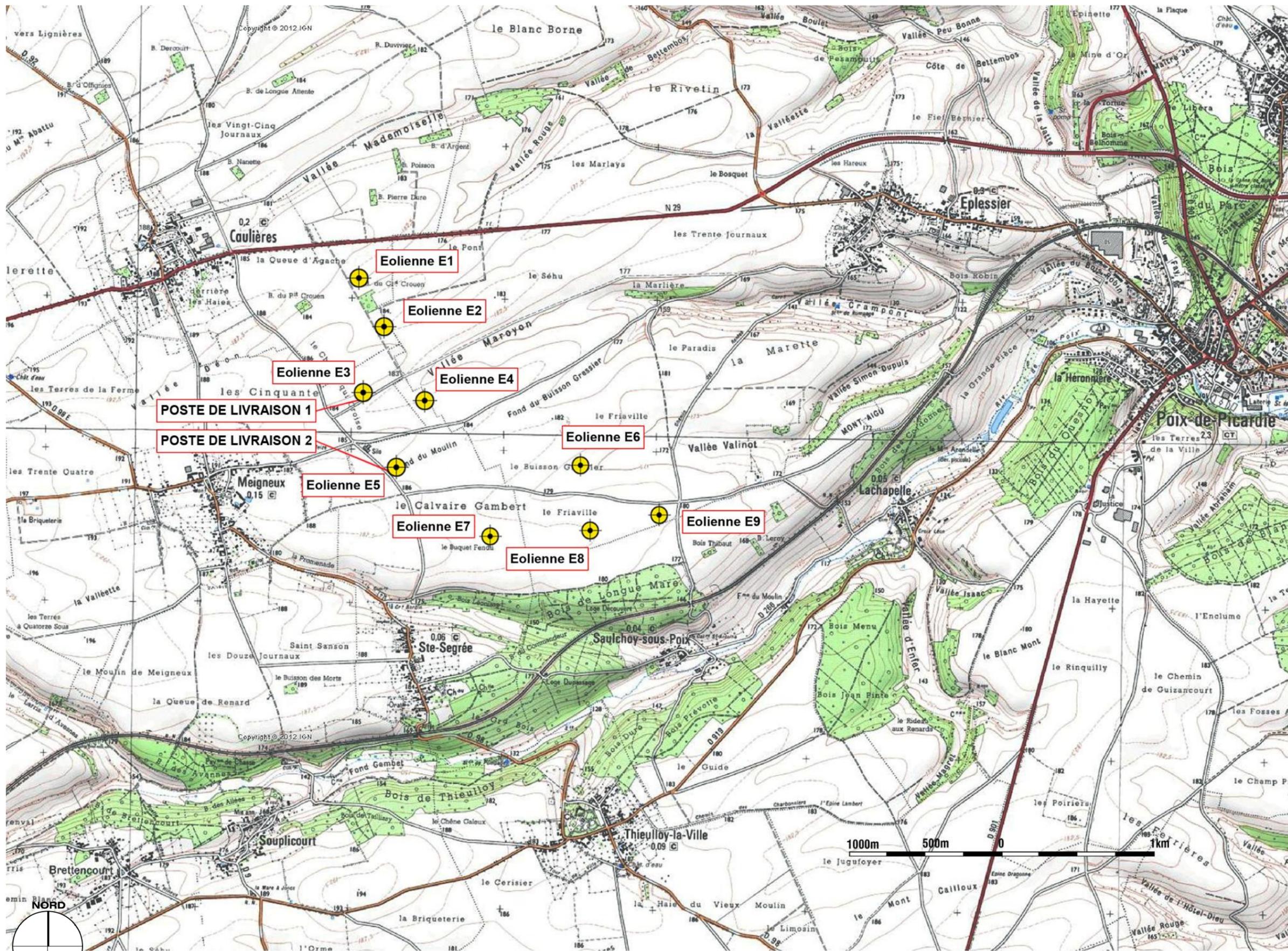
COMMUNES DE
CAULIÈRES, MEIGNEUX,
SAINTE SEGRIÉE ET
EPLÉSSIER



FOND DU MOULIN SAS

**PLAN DE
SITUATION**

Source scan 25 IGN



-  Eolienne
-  Limite de Commune
-  Poste de Livraison

MAITRISE D'ŒUVRE

MO ARCHITECTES

DAE-01

AR-01

A3-Echelle : 1 : 25 000

Date : 22/03/2021 Indice : **D**

**DOSSIER ADMINISTRATIF
ANNEXE 3
PARC EOLIEN DU
FOND DU MOULIN**

COMMUNES DE
CAULIERES, MEIGNEUX,
SAINTE SEGREE ET
EPLESSIER



**PLAN GENERAL
FOND DU MOULIN SAS**



Légende:

- Eolienne accordée
- Route
- Chemin existant à renforcer
- Chemin à créer
- Parcelle d'assiette
- Parcelle surplombée
- Aire de grutage
- Pan coupé ou chemin provisoir
- Ligne EDF aérienne
- Limite de commune
- Réseau électrique enterré "à titre indicatif"
- Boisements
- Arbres
- Cours d'eau
- Périmètre de 600m (1/10e du rayon d'affichage d'enquête publique)
- Distance voies circulées
- Distance habitations

MAITRISE D'ŒUVRE

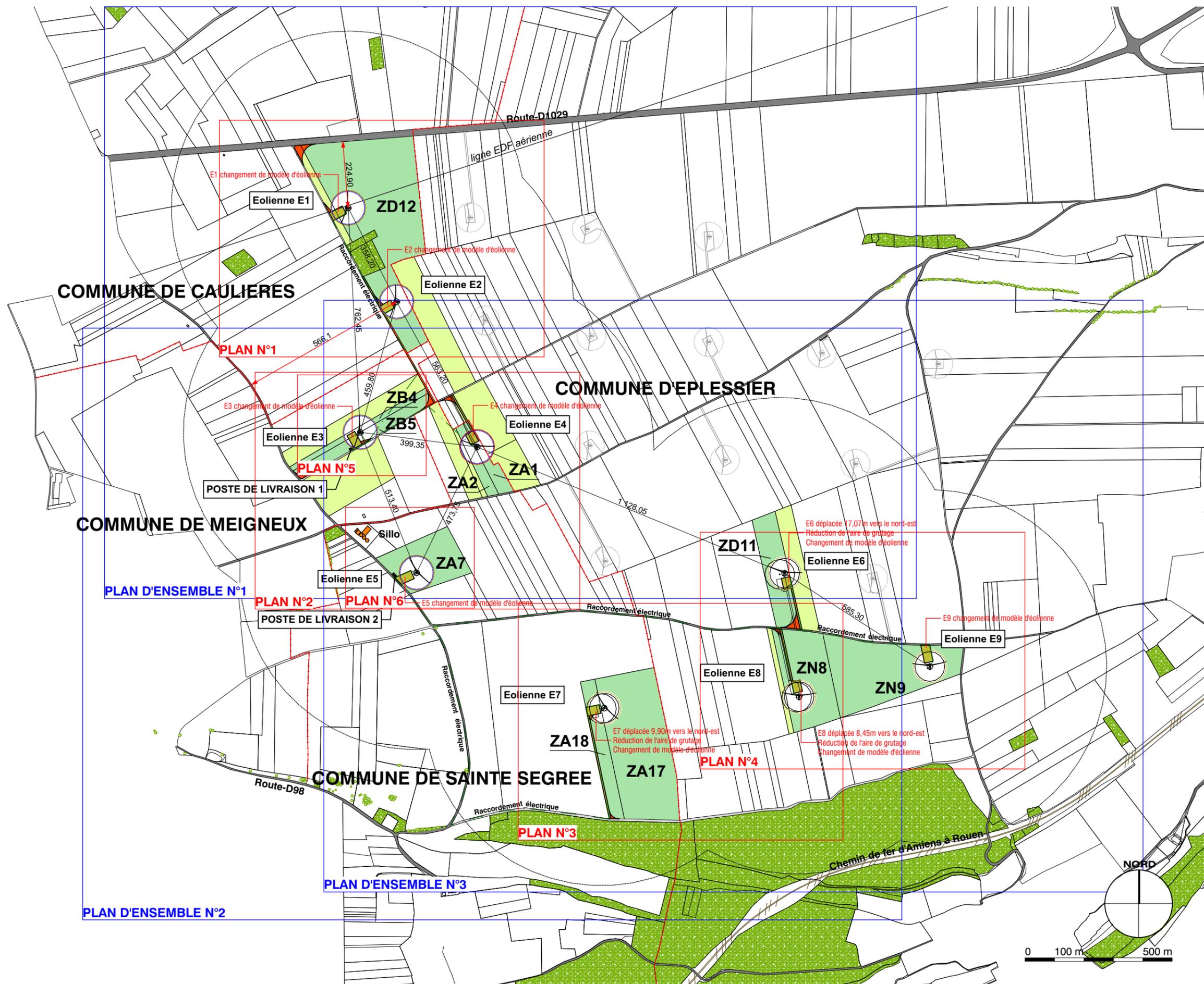
MO ARCHITECTES

DAE-02

AR-02

A3-Echelle : 1:12500

Date : 22/03/2021 Indice : **D**



**DOSSIER ADMINISTRATIF
ANNEXE 3
PARC EOLIEN DU
FOND DU MOULIN**

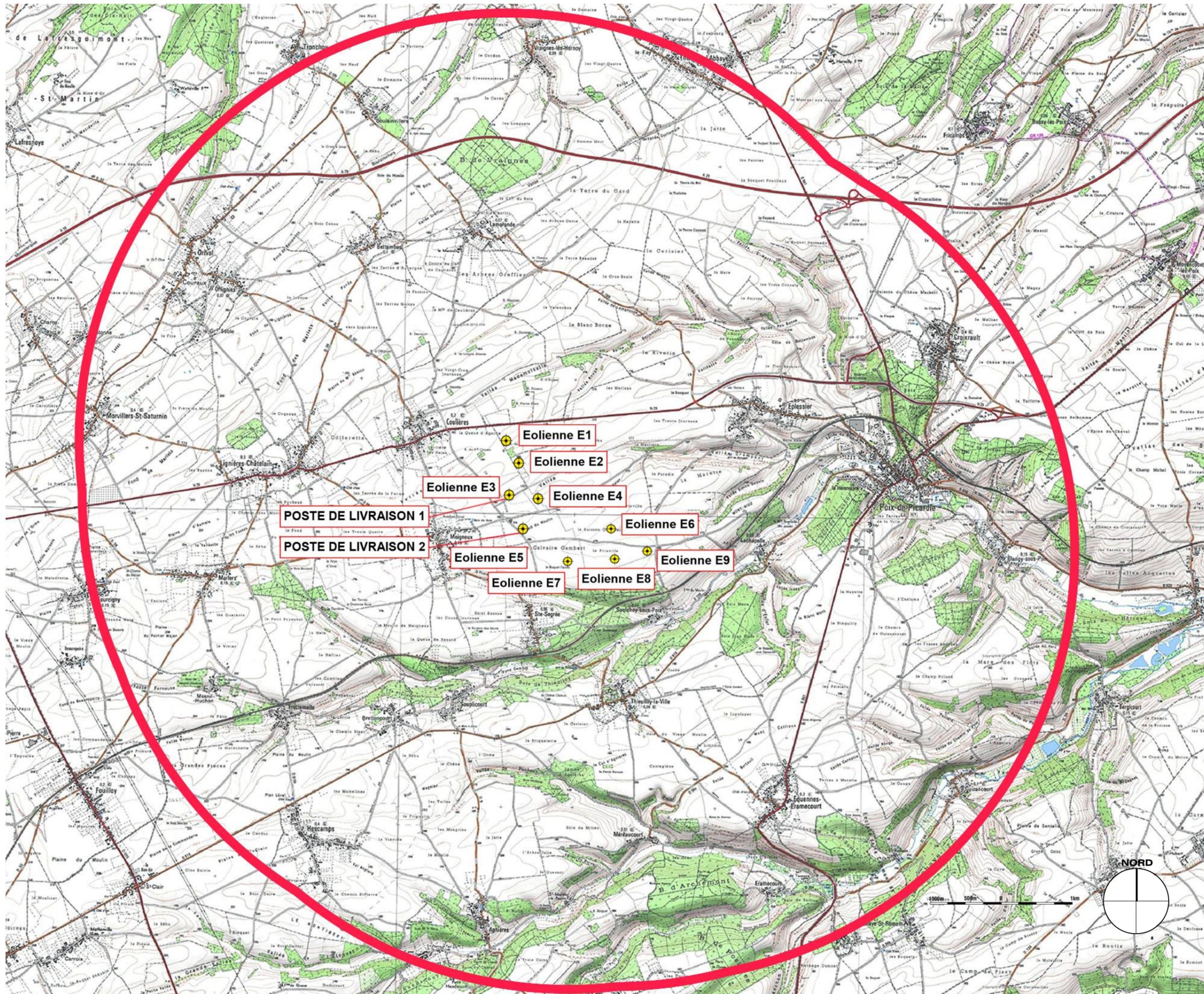
COMMUNES DE
CAULIERES, MEIGNEUX,
SAINTE SEGREE ET
EPLESSIER



FOND DU MOULIN SAS

CARTE 1:50000

Source scan 25 IGN



-  Eolienne
-  Limite de Commune
-  Poste de Livraison
-  Rayon d'affichage 6km

MAITRISE D'ŒUVRE

MO ARCHITECTES

DAE-03

AR-03

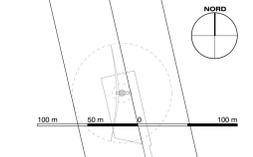
A3-Echelle : 1: 50000

Date : 22/03/2021 Indice : **D**

PLAN D'ENSEMBLE N°1 DU PARC EOLIEN



- Légende:**
- Eolienne actuelle
 - Ferme éolienne
 - Bâtiments
 - Route
 - Chemin existant à réviser
 - Chemin à créer
 - Aire de stockage
 - Aire de grutage
 - Plan coupé ou chemin provisoire
 - Ligne EDF aérienne
 - Limite de commune
 - Région agricole en zone "à titre agricole"
 - Boculiers
 - Mares ou autres zones humides
 - Clairière
 - Pentes de 600m (1/100 de pente) d'altitude (cote) au-dessus de 600m
 - Distance mesurée circulaire
 - Distance linéaire



© MO ARCHITECTES. Tous droits réservés. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de MO ARCHITECTES est formellement interdite. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de MO ARCHITECTES est formellement interdite.



PLAN D'ENSEMBLE N°2 DU PARC EOLIEN



- Légende:
- Eolienne accotée
 - Terre agricole
 - Bâtiments
 - Roads
 - Chemin existant à réviser
 - Chemin à créer
 - Accotement
 - Aire de grutage
 - Plan couvert ou chemin provisoire
 - Ligne EDF aérienne
 - Limite de commune
 - Relevé topographique existant "à titre indicatif"
 - Bornes
 - Haies ou autres limites
 - Claire plus
 - Pentes de 00% à 10% de la ligne d'implantation d'éoliennes
 - Distance avec obstacles
 - Distance habitations



© MO ARCHITECTES. Tous droits réservés. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de MO ARCHITECTES est formellement interdite. Toute copie ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de MO ARCHITECTES est formellement interdite.

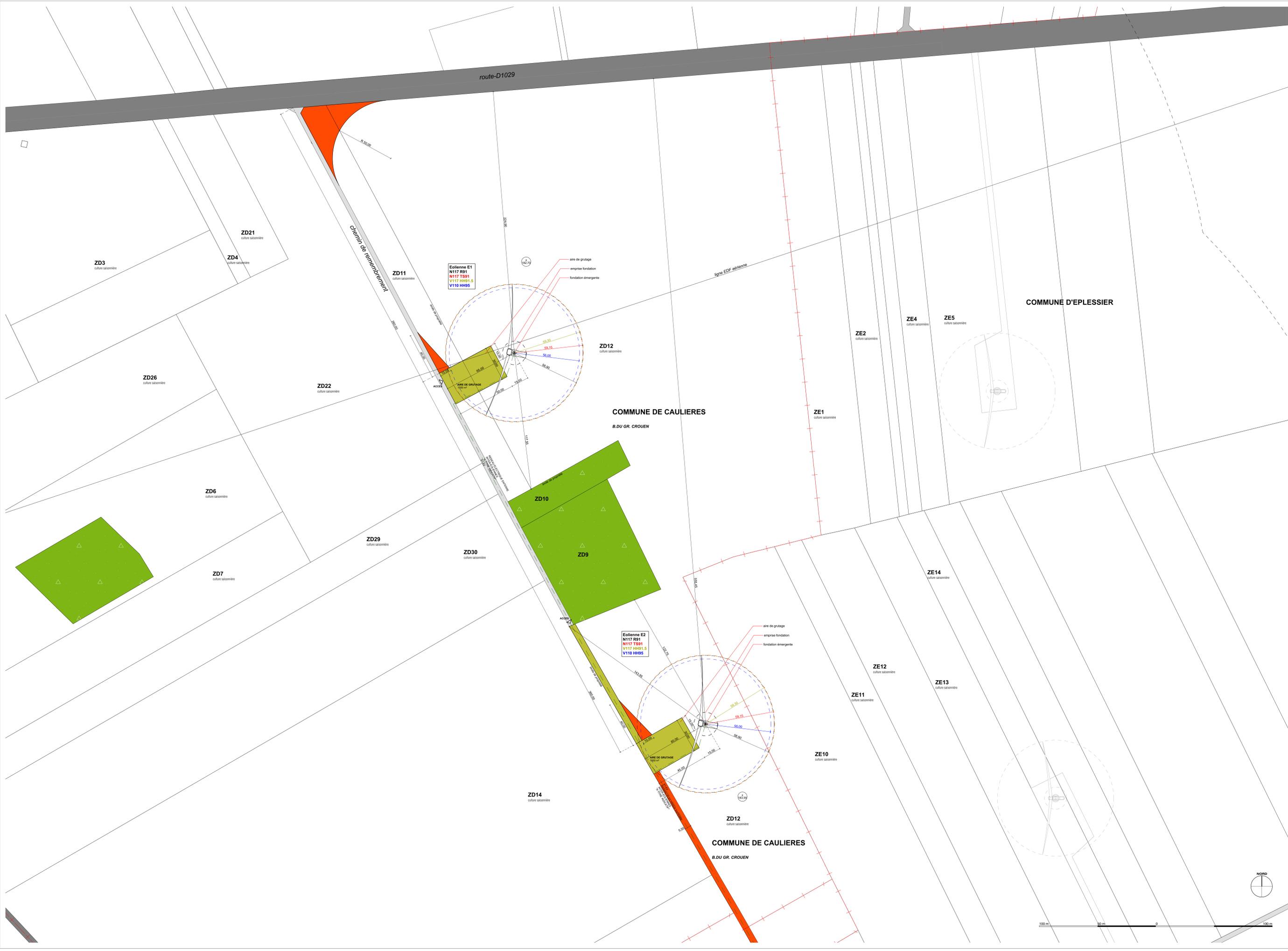
PLAN D'ENSEMBLE N°3 DU PARC EOLIEN



- Légende:
- Eolienne accotée
 - Terre agricole
 - BOZ habitations
 - Roads
 - Chemins existants à renforcer
 - Chemins à créer
 - Aire de grutage
 - Aire de grutage
 - Plan coupé ou chemin provisoire
 - Ligne EDF aérienne
 - Limite de commune
 - Relevé topographique existant "à titre indicatif"
 - Relevé topographique
 - Haies ou autres obstacles
 - Claies phasés
 - Pentes de 600m (1/100 de pente d'arrivage d'ensemble) jusqu'à 0m
 - Distance max cratère
 - Distance habitations
 - Aucun état de chemin de fer dans le périmètre de 600m



100 m 50 m 0 100 m



© MO ARCHITECTES. Tous droits réservés. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de MO ARCHITECTES est formellement interdite. Toute reproduction ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de MO ARCHITECTES est formellement interdite.



© MO ARCHITECTES - Tous droits réservés. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de MO ARCHITECTES est formellement interdite. Toute copie ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de MO ARCHITECTES est formellement interdite.



- Légende:**
- Zone d'accès existante
 - Terrain existant
 - RdV existant
 - Route
 - Drainage existant à restaurer
 - Drainage à créer
 - Aire de groupage
 - Périphérie de clôture existante
 - Périphérie de clôture à créer
 - Clôture de clôture
 - Clôture d'arrêt
 - Réseau électrique existant
 - Réseau électrique à créer
 - Périphérie de 20m autour des constructions
- Aucun point ne traversera les abords de l'implantation projetée.



© MO ARCHITECTES - Tous droits réservés. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de MO ARCHITECTES est formellement interdite. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de MO ARCHITECTES est formellement interdite.



- Légende:
- Zone servitude
 - Terre agricole
 - Site fondation
 - Road
 - Chemin existant à réviser
 - Chemin à créer
 - Aire de grutage
 - Aire de grutage
 - Perimètre de chemin provisoire
 - Capot de chemin
 - Lotissement
 - Clous d'acier
 - Réseau électrique existant
 - à réviser
 - Réseau de 20m autour
 - de fondation
 - Aucun point ne traversera les limites de l'implantation projetée



© MO ARCHITECTES - Toutes réserves faites. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de MO ARCHITECTES est formellement interdite. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de MO ARCHITECTES est formellement interdite.

PLAN N°5 - POSTE DE LIVRAISON 1



- Légende:
- Accès accolé
 - Terrain agricole
 - ESI Forêt
 - Route
 - Chemin existant à réhabiliter
 - Chemin à créer
 - Aire de groupage
 - Périmètre de chemin existant
 - Zone 50m d'attente
 - Zone de 25m de continuité
 - Claires d'arrêt
 - Réseau électrique existant à réhabiliter
 - Périmètre de 25m autour de l'installation



© MO ARCHITECTES. Tous droits réservés. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de MO ARCHITECTES est formellement interdite. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de MO ARCHITECTES est formellement interdite.

PLAN N°6 - POSTE DE LIVRAISON 2



- Légende:
- Existence accolée
 - Terrain agricole
 - EMI footprint
 - Route
 - Chemin existant à réviser
 - Chemin à créer
 - Aire de groupage
 - Parcours de chemin provisoire
 - Zone 50m sécurité
 - Zone 25m sécurité
 - Périmètre de 25m autour de l'installation
 - Clairs d'arrêt
 - Réseau électrique existant à réviser
 - Périmètre de 25m autour de l'installation

